



Recensement de 2006

La consultation

Avis déposé par l'Afeas

(Association féminine d'éducation et d'action sociale)

15 août 2002

Siège social .
5999, rue de Marseille
Montréal, Québec, H1N 1K6

Téléphone : (514) 251-1636
Télécopieur : (514) 251-9023
www.afeas.qc.ca

Comité de rédaction
Huguette Labrecque
Jacqueline Nadeau-Martin
Martine Simard

SOMMAIRE

Introduction	3
1. Besoins socioéconomiques émergents reliés au contenu du recensement	3
Pourquoi ces données sont-elles nécessaires ?	4
Sont-elles nécessaires dans le cadre de programmes spécifique?	5
Comment ces données seront-elles utilisées ?	6
2. Recensement de 2011 et recensement ultérieur	6
Modifications jugées utiles à long terme	6
3. Internet comme outil de collecte, de diffusion et de consultation	7
Le point de vue des utilisateurs et utilisatrices	7

Introduction

Afin de répondre à cette consultation en vue du Recensement 2006, les membres du comité Travail invisible de l'Afeas ont utilisé le *Guide de consultation en vue du Recensement 2006* et les avis émis par l'Afeas pour les Recensements de 1996 et 2002.

Compte tenu de la période de l'année et du délai octroyé pour répondre à cette consultation, les membres du comité ont choisi de circonscrire leur analyse aux questions qui avaient un impact majeur sur les dossiers de l'Afeas, soit principalement le point 3.1 du document de consultation et accessoirement le point 3.2.

Par ailleurs, l'Afeas est intéressée à participer aux autres étapes du processus de consultations en vue d'établir le questionnaire du Recensement 2006.

Voici donc les commentaires de l'Afeas dans le cadre de la consultation pour le Recensement 2006.

Bonne lecture

1. Besoins socioéconomiques émergents reliés au contenu du recensement

Il est évident que, pour les membres de l'Afeas, la question 33 du Recensement 2001 portant sur les **activités à la maison** demeure primordiale. Depuis 1977, l'Afeas demande la reconnaissance sociale du travail au foyer et son intégration au Régime des rentes du Québec afin de favoriser l'autonomie et la sécurité économique des femmes. Donc, les données découlant de la question 33 apporte une contribution majeure et comporte des enjeux importants pour notre association. Il s'agit pour l'Afeas de :

- Reconnaître la valeur sociale et économique du travail invisible et non rémunéré accompli par les femmes en le mesurant, l'évaluant et le comptabilisant pour l'inclure dans les comptes nationaux (PIB) ;
- Favoriser l'autonomie et la sécurité économique des femmes ;
- Permettre la mise en place de programmes et de mesures pour réduire la pauvreté chez les femmes ;
- Permettre aux hommes et aux femmes d'assumer leurs obligations familiales ;
- Favoriser des rapports égalitaires entre les hommes et les femmes.

Par ailleurs, la diffusion médiatisée des données du recensement contribue à augmenter la visibilité du travail non rémunéré effectué à la maison puisque qu'elle rejoint une plus grande partie de la population. Il est à noter que les autres enquêtes touchent habituellement une clientèle spécifique.

Le recensement quinquennal est un instrument de mesure valable qui rejoint un pourcentage important de la population canadienne. De fait, il est le plus important des instruments de cueillette de données utilisées par Statistique Canada pour mesurer les diverses activités économiques. La question sur le travail non rémunéré (activités domestiques), quant à elle, est un des suivis fait par le Gouvernement canadien aux recommandations du programme d'action de Beijing 95 principalement celles énoncées

dans les sections sur la Pauvreté, au chapitre sur les Mécanismes institutionnels et l'Économie concernant la question de la reconnaissance du travail non rémunéré. Il est donc essentiel, pour l'Afeas, que cette question reste telle quelle dans le Recensement de 2006 afin de poursuivre la collecte de données effectuées depuis 1996. Cela permettra dans le futur d'avoir des points de comparaisons sur cette question.

Pourquoi ces données sont-elles nécessaires ?

L'autonomie et la sécurité économique des femmes demeurent un des enjeux important en vue d'améliorer la situation des femmes au Canada et à travers le monde. Or les femmes effectuent encore la plus grande partie du travail domestique et communautaire non rémunéré. Elles forment entre 29% et 49% de la main d'œuvre régulière dans les pays de l'APEC. Pourtant comme société, nous continuons à transmettre l'idée que *«les femmes font partie de la population inactive et non productive du Canada»*, alors que s'occuper des enfants, donner des soins aux personnes âgées, faire la cuisine pour les membres de la famille, faire du bénévolat dans le réseau communautaire auprès de groupes défavorisés et vulnérables est une part essentielle de la vie tant économique que sociale d'un pays.

D'après Statistique Canada (...) *les femmes font les deux tiers de tout le travail non rémunéré au Canada : pour une sur quatre, c'est une occupation à plein temps*. Dans la réalité, elles assument des tâches et des services auprès d'enfants et de personnes en perte d'autonomie, indépendamment du statut qu'elles occupent comme famille biparentale, monoparentale, personne en recherche d'emploi ou ayant laissé son emploi pour assumer ces responsabilités collectives.

Les changements structurels dans lesquels nous évoluons, comportent un prix que les femmes subissent, c'est-à-dire que le secteur du travail non rémunéré augmente et que celui du travail rémunéré diminue. Les statistiques du Recensement de 1996 continuent de démontrer qu'un plus grand nombre de femmes que d'hommes font du travail non rémunéré. L'ensemble de ce travail n'est pas mesuré quantitativement et n'est pas comptabilisé dans les comptes nationaux

A l'Afeas, nous sommes convaincues qu'une fois sa valeur établie, l'importance du travail non rémunéré serait reconnue et que les personnes qui assument ce travail seraient revalorisées socialement et obtiendraient une meilleure reconnaissance économique pour le travail accompli. *Le fait de chiffrer la valeur du travail non rémunéré permettrait une illustration concrète de son ampleur, de son utilité et la reconnaissance de sa productivité*. De plus, les résultats obtenus lors de la cueillette de ces données, nous permettraient d'obtenir auprès des instances politiques concernés la mise en place de politiques et mesures en vue de reconnaître l'apport social et économique du travail non rémunéré. En conséquence, la pauvreté chez les femmes diminuerait.

Le travail non rémunéré des femmes canadiennes représente une contribution considérable à l'économie. Le fait que la valeur du travail non rémunéré soit exclue du PIB contribue à maintenir une situation de violence structurelle envers ceux et celles qui contribuent par leur travail à enrichir leur pays tout en demeurant dans la spirale de la pauvreté.

Voilà pourquoi, depuis de nombreuses années, *l'Afeas demande* :

que le travail non rémunéré soit mesuré, évalué et comptabilisé dans les comptes nationaux, comme s'y est engagé le Canada dans le cadre des Conférences internationales sur les femmes en 1985. (Nairobi), 1995 (Beijing) et 200 (Beijing +5).

Sont-elles nécessaires dans le cadre de programmes spécifique?

Il est évident que ces données sont nécessaires, en vue de mettre en place des programmes qui reconnaîtront le travail non rémunéré réalisé majoritairement par des femmes auprès des enfants et des personnes en perte d'autonomie. Actuellement, la majorité des femmes en âge d'avoir des enfants sont sur le marché du travail rémunéré, soit à temps plein, à temps partiel ou comme travailleuses autonomes

Comment en arriver à concilier autonomie financière, préparation à la retraite et avoir des enfants dans une société qui ne reconnaît pas la valeur sociale et économique du travail réalisé auprès des enfants ? Comment en arriver à concilier autonomie financière, participer à un régime de rentes en vue de préparer sa retraite et prendre soin d'une personne en perte d'autonomie dans une société qui ne reconnaît pas le travail non rémunéré fait auprès des personnes en perte d'autonomie?

La cueillette des données reliée à la question sur **les activités à la maison** est essentielle afin de prendre en compte la contribution économique des femmes et de mettre en place des mesures pour leur permettre d'assumer leur **autonomie et leur sécurité financière**. Les programmes visés sont :

- Assurance parentale : concilier famille et travail en ayant un régime de prestations qui réponde aux besoins des parents d'aujourd'hui puisque enfanter, ce n'est pas chômer ;
- Crédits d'impôts : supporter les personnes qui prennent soin de jeunes enfants ou de personnes en pertes d'autonomie dans le cadre des transformations apportées au système de santé (virage ambulatoire) ;
- Régime de rentes : ouvrir aux personnes qui assument un travail non rémunéré. Les données que le recensement produit, illustrent l'ampleur des activités non rémunérées accomplies au foyer, permettant d'attribuer une valeur monétaire à ce travail et donc, un équivalent en terme de rentes ;
- Régime de pension du Canada : conserver le principe d'individualité qui fait en sorte que chaque personne puisse recevoir une pension sans que soit pris en considération le revenu du conjoint. Un nombre important de femmes âgées vivent sous le seuil de la pauvreté après avoir assumé les obligations familiales, en travaillant au foyer, non rémunérées, tout en assumant généralement des emplois peu payés.
- Réforme de la fiscalité et de la sécurité sociale : tenir compte du travail non rémunéré réalisé par des personnes dans le cadre d'obligations familiales qu'elles assument.

Comment ces données seront-elles utilisées ?

En regard de la question 33 sur *les activités à la maison*, les résultats obtenus peuvent servir à :

- Sensibiliser la population à l'importance et à la valeur du travail non rémunéré. Cela permettrait au Canada de montrer l'activité réelle de notre économie. En effet, *en 1992, Statistique Canada estime que la valeur annuelle du travail non rémunéré représente entre 34,0% et 54,22% du Produit intérieur brut (PIB), soit entre 235 et 374 milliards\$ (incluant le bénévolat)*;
- Attirer l'attention sur l'existence et l'importance du travail qui se fait à l'extérieur du marché du travail rémunéré ;
- Brosser un tableau plus complet des activités productives rémunérées et non rémunérées ;
- Contribuer par ce processus à une reconnaissance de la valeur du travail non rémunéré, favorisant ainsi une prise de conscience sur l'égalité qui existe dans le partage entre les hommes et les femmes des tâches non rémunérées, et faisant évoluer les mentalités ;
- Favoriser l'élaboration de politiques gouvernementales qui tiennent compte de *l'Analyse comparative entre les sexes*, afin d'éliminer la discrimination dans les rapports entre hommes et femmes ;
- Outiller, par des données fiables, les différents groupes préoccupés d'influencer l'orientation de telles politiques afin de leur permettre d'atteindre leur objectif de faire reconnaître la valeur sociale et économique du travail non rémunéré et ainsi, de réduire la pauvreté des femmes.

2. Recensement de 2011 et recensement ultérieur

Modifications jugées utiles à long terme

L'Afeas demande d'inclure aux recensements ultérieurs une question sur le bénévolat comme partie intégrante du travail non rémunéré afin de faire reconnaître ce travail au même titre que le travail non rémunéré effectué à la maison (Question portant sur les activités à la maison).

Le travail bénévole est assumé en général par des femmes. Le bénévolat est de multiples ordres. Cependant certains volets sont essentiels au bien-être des citoyennes et des citoyens comme : faire du bénévolat pour protéger l'environnement, faire du bénévolat pour aider les personnes, faire du bénévolat dans le secteur du travail non rémunéré qui grandit quand celui du travail salarié rétrécit, faire du bénévolat pour des groupes plus vulnérables et défavorisés. Il est important aussi de mentionner ici le bénévolat effectué au sein de conseils d'administration ou autres instances paragouvernementales, institutionnelles et communautaires. Pour de nombreuses femmes et hommes qui y participent, ce travail est non rémunéré ou non compensé pour la perte d'une journée de travail, quand elles ou ils représentent des usagers ou des organismes communautaires. Mais la conséquence est le désengagement de la société civile pour

ces tâches essentielles à la démocratie mais difficilement incompatible avec la réalité des familles et du monde du travail actuel. Reconnaître le bénévolat obligerait à trouver des moyens pour faciliter la présence des citoyennes et des citoyens dans les organisations, à tous les niveaux.

Dans la réalité cela veut tout simplement dire : **faire du travail non rémunéré mais essentiel pour le bon fonctionnement d'une société**. Le travail réalisé dans les réseaux communautaires et autres est précieux pour le bien-être et la dignité des personnes, il est donc essentiel de reconnaître sa valeur sociale et économique.

3. Internet comme outil de collecte, de diffusion et de consultation

Le point de vue des utilisateurs et utilisatrices

La possibilité d'utiliser le réseau Internet comme **outil de cueillette de données** est intéressante dans la mesure où les personnes auront le choix sur le mode de participation : répondre par Internet au questionnaire du recensement ou choisir de le faire par écrit.

Il faut comprendre que ce ne sont pas toutes les personnes consultées qui peuvent utiliser Internet. Ou en viendra-t-on à ne consulter que les canadiennes et canadiens qui se servent d'Internet ? Il nous semble qu'il y aurait avantage à réaliser une campagne de sensibilisation auprès de la population sur ce sujet. Statistique Canada doit s'assurer que les personnes consultées pourront répondre par Internet si elles le choisissent.

Par ailleurs, nous devons tenir compte du fait que certaines personnes ne possèdent pas Internet ou bien préfèrent participer de manière différente. Certaines personnes soit par choix personnel ou par contrainte économique n'ont pas accès à Internet, Statistique Canada devra s'assurer qu'elles peuvent participer au recensement sinon les données seront faussées puisqu'une catégorie de personnes sera exclue.

Nous nous interrogeons aussi sur la sécurité des données personnelles recueillies par Internet. Il faut se rendre à l'évidence qu'aucun système n'est à l'abri des « hackers ». Sur Internet, la transmission de données se fait beaucoup plus rapidement et auprès de beaucoup plus de personnes que par n'importe quels autres moyens, d'où le danger d'accès accru à des données personnelles et confidentielles par des personnes non autorisées.

À la question de savoir si nous devons utiliser davantage Internet comme **outil de diffusion de données**, Statistique Canada doit être conscient que certaines personnes intéressées par de telles données n'ont pas accès à Internet ou n'ont pas les moyens techniques ou financiers pour recueillir les documents recherchés. Donc il est important de maintenir le choix entre différents moyens de diffusion et ce, à un coût accessible à toutes et tous.

Montréal, 15 août 2002